



Volet : restauration de milieux humides

## RESTAURATION DU MARAIS DES SOUHAITURES

Région : Bourgogne Franche-Comté

Département : Jura

Délégation : Besançon

Communes concernées : Sirod

Bassin versant : Haute Vallée de l'Ain

Interlocuteurs Agence : Sébastien CANAULT et Lionel PERRIN

## PRESENTATION DU PROJET

### MAÎTRE D'OUVRAGE ET MAÎTRE D'OEUVRE

Fédération départementale des chasseurs du Jura

Association agréée au titre de la protection de l'environnement



Route de la Fontaine Salée - 39140 ARLAY - 03 84 85 19 19 - www.chasseurdujura.com

### PARTENAIRES

Jura Natura Services

ACCA de Sirod

APPMA de Sirod

Commune de Sirod

### CONTEXTE ET HISTORIQUE

Situé en tête de bassin de la Haute vallée de l'Ain, le marais des Souhaitures d'une superficie de près de 10 hectares, est le principal milieu humide de la commune de Sirod. Il a été fortement impacté par les pratiques agricoles alentours, qui ont conduit notamment à la création de fossés ayant un effet drainant efficace sur le milieu humide.

Le marais des Souhaitures a été acquis par l'ACCA de Sirod en 1986. Afin de définir les enjeux, la FDC 39 a élaboré un plan de gestion opérationnel en 2016. Les deux objectifs à long terme identifiés pour le marais sont :

- Objectif IA : Améliorer les fonctionnalités du milieu humide
- Objectif IB : Améliorer les habitats d'intérêt communautaire

### PROBLEMATIQUE ET ENJEUX

Le marais présente des fonctions hydrologiques (stockage des eaux et soutien d'étiage) altérées. La présence de fossés favorise des écoulements rapides vers le cours d'eau en aval du marais. Le développement de résineux a également participé à l'assèchement du milieu humide. La restauration du marais permet un meilleur stockage de l'eau au sein du site pour un soutien des débits d'étiage plus efficient, et participera au maintien et au développement des habitats patrimoniaux ainsi que des habitats favorables aux espèces inféodées aux milieux humides.

### OBJECTIFS

- Objectif 1 : restaurer le fonctionnement hydrologique du marais et préserver la qualité de l'eau
- Objectif 2 : améliorer l'état de conservation des habitats humides patrimoniaux et de la biodiversité associée
- Objectif 3 : lutter contre les espèces exotiques envahissantes

# DESCRIPTION DU PROJET

La principale opération contribuant à la restauration du fonctionnement hydrologique du marais est le traitement des fossés du site pour limiter leur effet drainant.

Les actions portant sur la végétation ont tout autant pour objectif de permettre l'accès au marais pour la phase chantier que de favoriser la reprise d'espèces adaptées aux milieux humides et ses habitats patrimoniaux.

Une attention particulière a été portée à la présence du solidage géant, une espèce exotique envahissante, présente dans les secteurs les plus remaniés du marais. Des précautions particulières ont été prises lors de la conception du projet et de sa phase chantier.

La morphologie des mares fonctionnelles a été retravaillée afin de favoriser la présence d'espèces d'amphibiens et d'odonates.



Marais des Souhaitures après travaux, © M. François

## COUT DU PROJET

→ 69 206,72 €

## DUREE DU PROJET

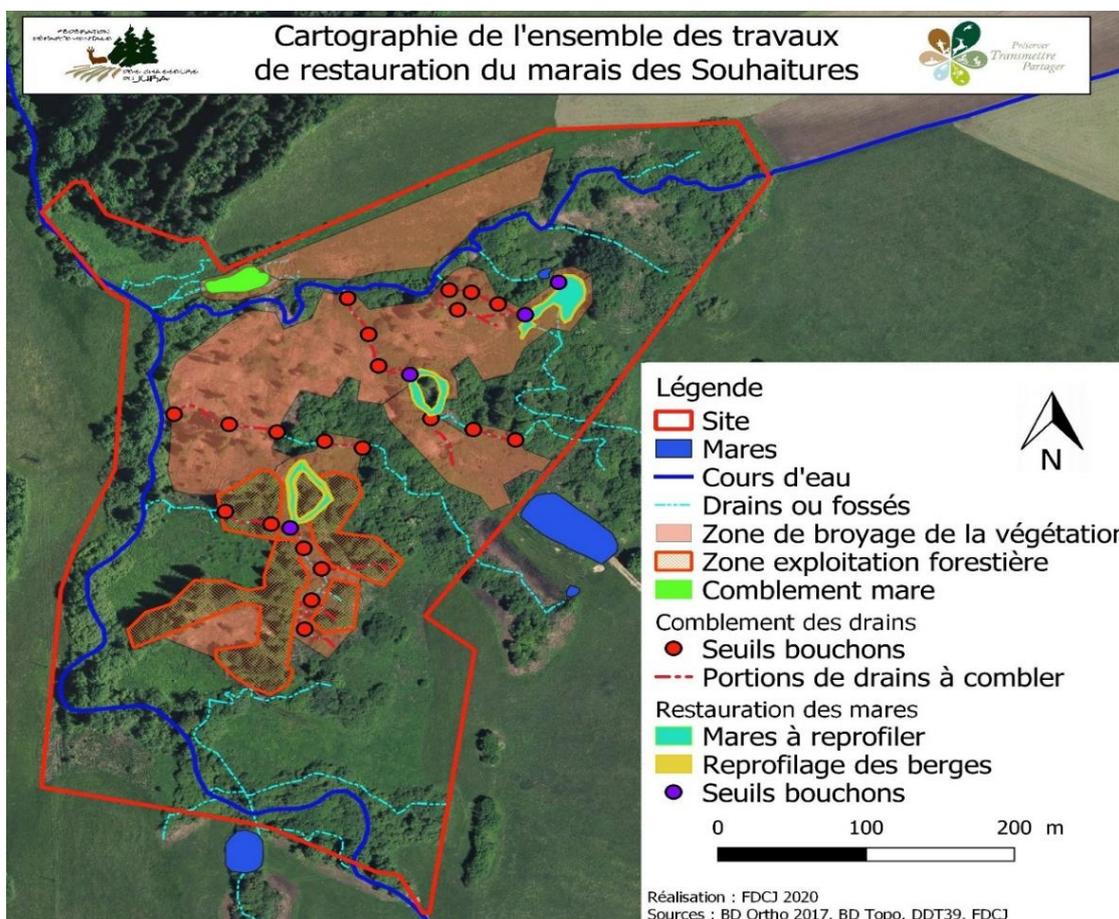
→ 2 ans

## PLAN DE FINANCEMENT

- Agence de l'eau : 66%
- Région BFC : 23%
- ACCA Sirod : 4,2%
- APPMA Sirod : 0,6%
- Autofinancement FDC 39 : 6,2%

## LES OPERATIONS

- Exploitation des épicéas (0,64 ha)
- Débroussaillage, élagage et broyage de la végétation (2,13 ha)
- Comblement d'une mare non fonctionnelle
- Comblement partiel du réseau de fossés : mise en place de bouchons et comblement (500 ml)



## GAINS ATTENDUS POUR LES MILIEUX

### → Hydrologiques

- Diminution des vitesses d'écoulement au sein du marais
- Infiltration favorisée en période de hautes eaux
- Restauration des capacités de stockage d'eau du marais
- Renforcement du rôle du marais de soutien des débits d'étiage

### → Ecologiques

- Maintien et développement des habitats humides d'intérêt communautaire
- Amélioration des capacités d'accueil du site en faveur des espèces inféodées aux milieux humides et aux mares
- Diminution de la présence d'une espèce végétale invasive

## SUIVI ET EVALUATION

Après la phase travaux, différentes opérations de suivis et d'évaluation sont programmés :

- Inventaires floristiques (protocole rhoméo, flore patrimoniale et espèces exotiques envahissantes) en n+1, n+3 et n+7, et cartographie des habitats en n+7
- Inventaires faunistiques (faune associée aux milieux humides et espèces patrimoniales) en n+1, n+3 et n+7
- Cartographie des écoulements et des zones en eau au module en n+3
- Pédologie en n+7

## CADRE REGLEMENTAIRE

Vu le projet de réhabilitation, ce projet a fait l'objet d'une demande de déclaration de travaux au titre de la Loi sur l'eau (articles L.214.1 à L.214.6 du Code de l'environnement et rubriques de l'article R.214-1 modifié par Décret n°2017-81 du 26 janvier 2017 - art. 3).

La rubrique concernée par les travaux est : 3.3.1.0. Assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais de zones humides ou de marais, la zone asséchée ou mise en eau étant 2° Supérieure à 0,1 ha, mais inférieure à 1 ha (D).

## INTEGRATION DU PROJET DANS LA VIE DU TERRITOIRE

Le projet a été réalisé sur les parcelles de l'ACCA de la commune concernée, ce qui implique bon nombre de personnes de la commune. L'intérêt pour les activités cynégétiques de ce projet tient dans l'amélioration de la qualité du milieu.

Les élus de la commune de Sirod et de la communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura (en charge de la compétence GEMAPI) ont participé aux réunions et visites du site marquant les différentes phases du projet.

Un partenariat avec les établissements scolaires est en cours de développement pour sensibiliser les jeunes à l'importance des milieux humides. Des sorties grand public seront également organisées par le porteur de projet.



*Choin ferrugineux, © C. Venet*

## POINTS FORTS DU PROJET

- Restauration d'un milieu humide en tête de bassin versant
- Emergence du projet portée par des acteurs locaux
- Des perspectives ouvertes localement par les résultats du projet

## LES INGREDIENTS DE LA REUSSITE

- Maîtrise foncière
- Concertation et échanges avec les acteurs locaux
- Conception en régie du projet
- Adaptabilité et expérience de l'entreprise en charge de la réalisation du chantier, Jura Natura Services



## LES DIFFICULTES RENCONTREES

- Sol très peu portant et aléas météorologiques
- Calendrier d'intervention restreint
- Difficultés d'accès : négociation avec les exploitants agricoles limitrophes



Mare n°1 avant et après travaux, © FDC 39

## LES PERSPECTIVES

- Suivi de l'évolution des milieux et évaluation des gains de fonctionnalités
- Adaptation de la gestion et de l'entretien du site
- Valoriser le projet de restauration et le site comme support d'actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement
- Développer un projet de restauration du cours d'eau associé, le Bief des cent tours



Bief des Cent Tours, © FDC 39

## SOURCES

- FDC 39, 2016, Plan de Gestion du « Marais de Sirod, les Souhaitures » (Sirod, 39) 2016-2021. Diagnostic du site, gestion et suivi, 130 p.
- FDC 39, 2020, Dossier de déclaration Loi sur l'eau, Projet de restauration du marais des Souhaitures Commune de Sirod (39), 36 p.
- FDC 39, 2021, Bilan de la phase travaux, Projet de restauration du marais des Souhaitures Commune de Sirod (39), 30 p.

Date de rédaction : octobre 2021